

Affaire Milquet: LUTGEN CITÉ par un des collaborateurs!

▶ L'enquête visant l'ancienne ministre de l'Intérieur progresse avec de nouvelles auditions

▶ La DH est en mesure de faire de nouvelles révélations dans le dossier des collaborateurs fictifs au ministère de l'Intérieur. L'enquête sur l'affaire Milquet, comme on la surnomme désormais, progresse, avec de nouvelles auditions.

Pour rappel, il est reproché à l'ancienne ministre de l'Intérieur, passée ensuite à l'Enseignement, avant de démissionner au printemps dernier, d'avoir engagé six collaborateurs au sein du ministère de l'Intérieur dans le seul but de faire sa campagne électorale. L'ex-ministre a été inculpée dans ce dossier.

Pour ce qui est des six collaborateurs, seuls deux d'entre eux travaillent toujours au ministère de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Précisons qu'au moins trois collaborateurs sont inculpés dans ce dossier.

LA DH APPREND QUE, dans ce dossier, de nouvelles auditions ont eu lieu depuis la rentrée. Le président du CDH Benoît Lutgen est carrément cité. Un des

collaborateurs visés par l'enquête demande à ce qu'il soit auditionné. De même d'ailleurs qu'Eric Poncin, secrétaire général du CDH.

Selon nos sources, si le président du CDH est cité dans ce dossier, c'est en raison d'éléments neufs apportés par un collaborateur venu expliquer aux enquêteurs le contexte dans lequel il s'est retrouvé à l'époque, engagé au cabinet de Joëlle Milquet. Dans son audition, ce collaborateur explique avoir mis au jour la disparition d'une somme de 36.000 euros dans les caisses de la section locale du CDH d'Anderlecht. C'était en mars 2012. Alors qu'il avait pourtant obtenu plus de voix qu'un autre membre du CDH local, on lui avait refusé un échevinat. Ce qu'avait dénoncé le collaborateur en question auprès du président du CDH, Benoît Lutgen.

Menaçant de quitter le parti suite à ces faits pour rupture de confiance, le collaborateur en question aurait alors été invité par Joëlle Milquet à rejoindre le cabinet de l'Intérieur.

Sauf qu'une fois engagé, il n'a pas accompli les missions promises, du ressort de ses compétences, mais plutôt une série de tâches administratives. Il a également joué les convoyeurs de la ministre de temps à autre.

À la question de savoir s'il avait été recruté au sein du cabinet comme "faiseur de voix", le collaborateur en question a répondu que cela avait sans doute joué mais pas uniquement. Le fait d'avoir voulu le calmer sur l'affaire des 36.000 euros disparus de la caisse de la section locale du CDH à Anderlecht y aurait largement contribué, selon les dires du collaborateur aux enquêteurs. Et, sur ce point, l'homme auditionné pointe davantage du doigt Benoît Lutgen que Joëlle Milquet.

Toujours selon nos infos, d'autres révélations pourraient être faites aux enquêteurs dans ce dossier.

Reste à savoir désormais si Benoît Lutgen sera effectivement convoqué.

N. Ben.

Menaçant de quitter le parti, le collaborateur a été engagé à l'Intérieur